



Finances

10



Environnement

12



Sport

22



Les jeunes ont leur conseil

lucé

magazine



Directeur de la publication:
Emmanuel Lecomte

Rédaction - Coordination:
Service Communication

Conception - Maquette:
Service Multimédi@

Service Communication: BP 50115
5, rue Jules Ferry - 28114 Lucé Cedex
Tél. 02 37 25 68 25 - Fax 02 37 34 72 66

Impression:
Imp. Chauveau - 28630 Le Coudray

Tirage: 8 500 exemplaires

Diffusion: Distrib'Services

© Tous les droits réservés
Ville de Lucé

I.S.S.N.: 1148-6058

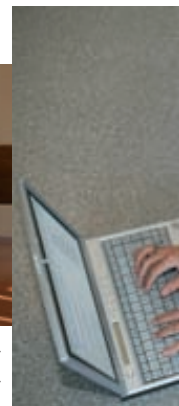
sommaire

n°7

express'
14



La police municipale intervient régulièrement dans les écoles et les accueils de loisirs.



éditorial

Emmanuel Lecomte



Maire de Lucé

►► Qu'on se le dise...

Après une période estivale calme, mais au cours de laquelle je suis resté, avec toute mon équipe, mobilisé sur l'ensemble des dossiers, la rentrée s'est bien déroulée, je pense là tout particulièrement à nos 1 590 élèves qui ont repris le chemin des écoles.

Quelle ne fut pas ma surprise, alors même que tous nos efforts se concentrent pour améliorer la situation de la ville, d'entendre un certain nombre de propos tenus par des membres du conseil municipal.

On me reproche, par exemple, ainsi qu'à mon équipe, de procéder à des recrutements inconsidérés et de ne pas être présent aux réunions de Chartres Métropole, autrement dit de ne pas tenir mes engagements et de vous tromper. Je me dois de vous répondre sur ces accusations malheureusement relayées à tort par certains blogs ou autres publications locales, qui ne profitent qu'à un petit nombre d'initiés.

S'agissant des recrutements, compte tenu de la décision prise par le tribunal administratif au sujet du poste de directeur général des services, j'ai procédé, avec l'accord unanime des membres du comité technique paritaire, à la suppression de ce poste. Nous avons fait le choix, avec mes adjoints, d'assumer directement la gestion des ressources humaines de la collectivité, en étroite collaboration avec les directeurs de chaque service.

Pour m'assister sur les autres dossiers, j'ai souhaité m'entourer des services d'un collaborateur de cabinet.

Concernant nos absences aux réunions de Chartres Métropole, sans polémique aucune, nous sommes présents dans les commissions et au bureau communautaire. Il est vrai que restant minoritaires au sein de l'assemblée et n'obtenant que peu la parole, nous préférons quitter la séance pour manifester notre mécontentement ou ne pas être présents, lorsqu'il s'agit, par exemple, de désigner le concessionnaire du complexe aquatique alors même que ce choix est annoncé 3 jours avant dans la presse locale.

Quant à trahir nos engagements, je ne pense pas que ce soit des critiques dignes d'élus lucéens. Je vous rappelle que lors de chaque conseil municipal, les délibérations sont adoptées à l'unanimité, à quelques exceptions près où certains se sont abstenus.

Sur le montant de nos indemnités, j'aimerais une nouvelle fois vous donner mon point de vue.

On nous reproche de remplir des missions ne nous incombant pas et en même temps d'être trop rémunérés. En clair faudrait-il que nous travaillions moins ?

Haut-débit : le réseau universel de téléphonie privilégié.



7
communication

sortir
16



Retrouvez toute l'actualité de vos sorties et loisirs dans la rubrique «Sortir» de votre magazine.

- p. 4 éducation
- p. 7 communication
- p. 10 finances
- p. 12 environnement
- p. 14 express'
- p. 16 sortir
- p. 18 culture
- p. 21 associations
- p. 22 sport
- p. 23 tribune libre

J'ai choisi les membres de mon équipe en fonction des compétences de chacun, les indemnités que nous percevons le sont à juste titre au regard de l'engagement nécessaire pour redresser la situation générale de notre collectivité.

Je dois même vous dire que ces indemnités sont strictement conformes aux dispositions législatives, et d'un montant bien inférieur à tous les avantages distribués avant notre arrivée.

Pour mémoire, la précédente mandature comptait un directeur général des services, un directeur général adjoint, un juriste et un collaborateur de cabinet.

À ce jour je n'ai plus qu'un collaborateur direct et la gestion n'en est que simplifiée.

Alors jugez par vous-même qui a le plus dilapidé les ressources de la ville et généré l'endettement de 26 M €. Je rappelle aussi que tous ces messieurs, y compris un de mes prédécesseurs, roulaient dans des voitures de fonction avec carburant gratuit ; Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Mais revenons au cœur du débat et laissons ces personnes avec leurs états d'âme. Je n'oublie pas que si vous m'avez fait confiance, c'est pour respecter nos engagements pris en mars 2008 et gérer au mieux la ville dans laquelle vous vivez.

La réhabilitation du quartier de Bruxelles est validée et les travaux devraient commencer au cours du 1^{er} semestre 2010 ; le dossier de création d'une crèche est en cours d'élaboration, notamment grâce au concours financier de la CAF.

L'analyse des besoins sociaux est achevée, la réorganisation des services et le redéploiement du personnel sont pratiquement terminés, et ceci dans le souci de vous apporter un service toujours plus approprié. Et pour la première fois depuis longtemps, il fait enfin bon vivre dans les services de la ville.

Pour cette année 2009, nous avons maintenu et

inchangé les taux des taxes locales alors même que le département a, lui, augmenté les siens.

En effet, nous ne vous consultons pas pour chaque décision prise, comme on me le reproche également. Mais ce n'est pas possible et vous le savez bien. En revanche, nous rendons compte chaque fois que cela est possible et ce magazine en est l'expression.

Tout ce travail, nous l'avons fait en 18 mois, avec pour la première fois un budget 2009 sans budget supplémentaire, et ce ne serait pas suffisant au dire de certains. Mais un mandat ce n'est pas 18 mois, c'est 6 ans, alors je vous demande de continuer à me faire confiance et d'attendre la fin du mandat pour nous juger. J'aimerais pour finir vous parler du dossier de la piscine des Vauroux et vous dire que nous n'avons pas «rien fait». Les travaux de réhabilitation sont chiffrés, le projet est validé. Conjointement avec nos collègues de Mainvilliers, nous avons émis un titre de recettes auprès de Chartres Métropole pour récupérer les frais de gestion sur la base des 3 dernières années de fonctionnement.

Cette démarche est déjà contestée par le Président de Chartres Métropole, mais nous continuerons dans ce sens.

Alors, c'est vrai, je vous le concède, tous ces dossiers occupent une grande partie de mon emploi du temps. J'ai délibérément souhaité consacrer ces 2 premières années de mon mandat au travail de fond, dans l'intérêt de tous.

Néanmoins, je n'ai jamais fermé ma porte à ceux qui en avaient le plus besoin et je m'emploierai volontiers à me rendre encore plus disponible. Vous avez bien compris que la situation exigeait que je sois, avec toute mon équipe, plus que jamais mobilisé sur tous les sujets.

Au plaisir de vous rencontrer très prochainement.

Bien à vous. ■

Leur donner les clés de la réussite

Rentrée scolaire La Municipalité continue à placer l'éducation au premier rang de ses priorités et à assumer pleinement ses responsabilités dans son champ de compétence.

Accompagnement éducatif, accueils de loisirs, classes de découverte... sont autant de dispositifs soutenus par la ville pour favoriser la réussite des élèves. Dans le cadre de sa politique en direction de la jeunesse, les élus ont décidé pour cette rentrée de la création d'un Conseil Municipal des Jeunes.

Accompagnement éducatif dans les écoles élémentaires

Depuis l'an dernier, une réforme souhaitée par le Ministère de l'Education nationale, prévoit la mise en place, dans les écoles élémentaires relevant de l'éducation prioritaire, d'un dispositif d'accompagnement éducatif.

Dans un souci d'équité et afin d'offrir un accueil de qualité aux jeunes de Lucé, la municipalité a décidé d'étendre ce dispositif à l'ensemble des écoles élémentaires de la ville.

Pour la deuxième année, la Ville de Lucé a décidé de soutenir activement son dispositif d'accompagnement éducatif mis en place l'an dernier et unique en son genre en Eure-et-Loir.

De quoi s'agit-il ?

Ce dispositif est conçu pour les élèves volontaires. L'accueil est d'une durée de 2 heures, en fin de journée après la classe, à raison de 4 jours par semaine : les lundis, mardis, jeudis et vendredis.



Cet accompagnement s'organise en 3 temps :
 - un temps goûter offert par la commune, de 16h30 à 17h ;
 - un temps d'études obligatoire, de 17h à 18h ;
 - un temps d'activités culturelles et sportives, de 18h à 18h30.

Ainsi, près de 450 enfants, répartis sur les 5 écoles élémentaires de la ville, sont accueillis chaque soir par une cinquantaine de professionnels. Le financement de ce dispositif est assuré à 85% par la Ville, la différence étant prise en charge par l'Education nationale.

Lucé a vraiment fait de l'accueil périscolaire une priorité pour faciliter au mieux la vie des familles et favoriser la réussite des élèves.

Création d'un conseil municipal des jeunes

La Municipalité, dans le cadre de sa politique en direction de la jeunesse, a décidé de la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) durant l'année scolaire 2009-2010, en partenariat avec les écoles et les collèges de Lucé.

Ce nouvel outil répond à la volonté de l'équipe municipale de permettre l'expression pleine et active de la démocratie locale et de la citoyenneté. Dans sa séance du 28 mai 2009, le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de la mise en place d'un C.M.J.

Les enfants habitant Lucé et scolarisés dans les classes de CM1, CM2 et 6^{ème} de Lucé peuvent être candidats à cette élection. De même, tous les enfants scolarisés en classe de CM1, CM2 et 6^{ème} peuvent être électeurs.

L'élection de ce Conseil Municipal est semblable à l'élection du Conseil Municipal d'adultes. En revanche, le scrutin est à un tour. Il est composé d'une trentaine de jeunes, qui se réuniront en Assemblée plénière 2 fois par

an. La durée du mandat est fixée à 2 ans (année civile).

Le C.M.J. est placé sous la responsabilité du Maire ou de l'Adjoint au maire en charge de la Politique de la Ville et de l'Education.

Les objectifs de ce nouvel outil pédagogique sont multiples :

Être un espace d'expression et un lieu d'apprentissage de la citoyenneté,
 Donner envie aux jeunes de s'engager et d'apprendre à construire des actions en partenariat avec l'éducation nationale et les élus,
 Permettre aux jeunes de devenir des citoyens actifs dans leur commune.

Cet outil est destiné à remplir un rôle civique et éducatif : les enfants peuvent acquérir une meilleure connaissance des institutions et de leur fonctionnement. Ils sont ainsi sensibilisés aux contraintes budgétaires et réglementaires...

C'est un véritable cours vivant d'instruction civique !

La restauration scolaire

Les deux restaurants scolaires de la ville accueillent cette année 674 enfants pour le déjeuner. Généralement, les effectifs évoluent au cours de l'année. Différents investissements sont prévus en fin d'année pour maintenir un service de qualité.

En effet, les deux restaurants municipaux continuent de proposer aux enfants une cuisine dite « en liaison chaude », c'est-à-dire une production des repas sur le lieu de consommation, sans passer par une société intermédiaire. Sous la houlette d'Aline Perrault, diététicienne de formation, les menus allient saveurs et équilibre nutritionnel.

Pour l'information des familles, ils sont affichés dans chaque école et distribués aux parents tous les mois.

Les effectifs

Depuis le 3 septembre dernier, 1 590 jeunes lucéens ont repris le chemin de l'école (contre 1549 l'année dernière) : 659 sont scolarisés en maternelle et 931 en élémentaire.

La moyenne des enfants par classe est de 24,91 en maternelle et 22,71 en élémentaire.

Vivement les vacances !

Calendrier Scolaire 2009/2010 de la zone B :

Toussaint : Du 24 octobre 2009 au 4 novembre 2009 inclus

Noël : Du 19 décembre 2009 au 3 janvier 2010 inclus

Hiver : Du 6 février 2010 au 21 février 2010 inclus

Printemps : Du 3 avril 2010 au 18 avril 2010 inclus

Été : Du 3 juillet 2010 au 31 août 2010 inclus.

Un été bien rempli

Après huit semaines d'activités ludiques, il est temps de réaliser le bilan de l'été 2009.

Chaque semaine, 366 enfants âgés de 3 à 12 ans ont eu la possibilité de participer à différentes activités sportives et culturelles au sein des accueils de loisirs municipaux.

La mission principale des accueils de loisirs d'été consiste à offrir un accueil et de vraies vacances aux enfants pendant l'été. Rappelons que tous les enfants n'ont pas la chance de partir en vacances. Aussi, la volonté de la municipalité est de proposer un panel d'activités diversifiées pour répondre au mieux aux besoins des enfants, durant cette période.

Chaque accueil de loisirs a élaboré un programme d'activités par semaine, basé prioritairement sur le plein air. Régulièrement des sorties à la demi-journée ou avec pique-nique ont été proposées.

35 enfants sont partis durant deux semaines en centre de vacances à Anduze dans le Gard où ils ont pu déguster les produits régionaux et découvrir des sites tels qu'Uzès, le Grau-du-Roi, le château de Tornac, l'usine Haribo... Ils ont pratiqué du kayak et ont pu apprécier les parcours aventure.

Les enfants inscrits aux accueils de loisirs des Carreaux en juillet et à la Vallée Loiseau en août ont pu remonter le temps. Des histoires de princesses et de chevaliers ainsi que les visites de la cité médiévale de Provins et de la Commanderie d'Arville leur ont permis de découvrir le Moyen-âge.

D'autres enfants ont participé à diverses activités comme le chant, le conte, les ateliers manuels en fonction du thème choisi. Ces animations ont été complétées par des sorties au centre nautique d'Aquaval, au zoo de Beauval ou à la base de loisirs de Cloyes.

En août, l'accueil de loisirs des Carreaux a fait son cinéma. Les enfants ont filmé les animaux de la ferme



pédagogique pour leur donner la parole à la manière de « la vie privée des animaux » de Patrick Bouchitey. Ils ont par ailleurs visité les coulisses du cinéma « Le Grand Rex » à Paris et le musée des arts forains à Artenay.

Du côté des accueils de loisirs sportifs, les deux mois d'été ont affiché une fréquentation record : une centaine d'enfants par jour pour le seul mois de juillet.

Au centre Jean Boudrie, le tennis était à l'honneur pour le groupe des 9/12 ans (visite de Roland Garros, découverte de l'histoire du tennis...) tandis que le centre François Richoux (pour les 13/17 ans) proposait un thème autour des activités de pleine nature et du respect de l'environnement (accro-branches, course d'orientation, canoë-kayak...).

En août, cinquante enfants se sont adonnés chaque jour aux joies des activités sportives les plus variées comme le karting, le téléski nautique, le catamaran, le tir à l'arc ou encore les sports de combat. Le mois s'est achevé autour d'un grand jeu de l'oie sportif, avec des épreuves et des questions sur le monde du sport.

Enfin, le service des sports proposait également un séjour à Rouffiac dans le Périgord, pour 14 jeunes de 12 à 17 ans.

Ils ont ainsi pu découvrir cette superbe région du sud-ouest de la France, ses marchés traditionnels locaux, les grottes de Lascaux, la maison de la pomme et bien sûr pratiquer les activités spécifiques à la région comme le kayak en eaux vives,

la spéléologie ou l'accro-branches. Cette expérience en vie collective fut également un moment privilégié pour tisser des liens amicaux.

Les maisons de quartier de la ville ont également proposé deux séjours à destination des adolescents : la Haute-Corse et la Drôme.

Ainsi, douze jeunes lucéens ont profité d'un séjour en Haute-Corse pour découvrir son patrimoine et sa gastronomie. Pendant 15 jours, les adolescents ont partagé des activités nouvelles (plongée sous-marine, randonnée en kayak...) avec d'autres jeunes. Participer à l'organisation de la vie quotidienne et favoriser leur autonomie est une étape importante pour eux dans l'élaboration d'un futur projet de séjour itinérant.

Enfin, douze adolescents des maisons de quartier ont participé au séjour organisé par les Pep28 en partenariat avec Cap Juniors. Ce séjour a eu lieu dans la Drôme, dans le village de Luc-en-Diois. Le but était de rassembler des groupes de jeunes de divers horizons. Cela leur a permis de découvrir un nouvel environnement à travers des activités liées à la montagne et au patrimoine. Les jeunes ont ainsi pu s'initier à l'escalade, à la randonnée et à l'équitation. À la fin du séjour, le groupe a organisé une représentation de théâtre et de danse hip-hop. Le séjour s'est bien passé grâce à une forte cohésion de groupe. ■

Une nouvelle identité pour la ville

E-démocratie

Dès son élection, la nouvelle équipe municipale a décidé de placer la démocratie participative au cœur de l'activité municipale, considérant que l'ensemble de son action s'articule autour d'elle. Et, fort logiquement, les lucéens ont été associés dès le mois de mai 2008 au choix d'une nouvelle présentation et d'un nouveau nom pour le magazine municipal.

Cette volonté politique et l'ensemble des mutations qui s'opère au niveau municipal s'accompagnent tout naturellement d'une refonte de la stratégie de communication de la ville. Ainsi, un logo de transition, version allégée et simplifiée de l'ancien visuel, a été utilisé le temps d'une période de réflexion et de réalisation d'une nouvelle identité pour Lucé.

Début mai 2009, une consultation a été menée auprès d'un échantillon représentatif d'agents municipaux, qui a exprimé ses attentes en amont et permis de construire trois concepts.

Le futur logo de Lucé doit être l'expression de la ville et de ses habitants, il doit les raconter avec justesse.

C'est pour cela qu'il revient aux lucéens de choisir l'image qui leur correspond le mieux.

Ces trois propositions sont aujourd'hui présentées sur le site de la ville où vous êtes invités à voter pour le choix du nouveau logotype de Lucé jusqu'au 20 novembre. Connectez-vous sur www.ville-luce.fr.

Une borne d'accès au site de la ville est également à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de ville. ■



Le haut débit pour tous

Une priorité

Plus de la moitié de Lucé (65 % des lignes testées) n'a pas d'accès aux offres Internet supérieures à 2 Mbps, seuil minimum pour utiliser les services de base dans de bonnes conditions. Vous pouvez d'ailleurs vous en rendre compte en consultant la cartographie réalisée par les services de la ville.

Il s'agit d'un diagnostic permettant de recenser les débits Internet, rue par rue, sur l'ensemble du territoire de Lucé.

Les technologies existantes sur Lucé

Le réseau universel de téléphonie de type filaire : il est le plus impor-

tant et offre une capillarité permettant l'accès de la majorité des foyers au haut débit sans déploiement d'autres réseaux complémentaires. Son avantage, autre que la capillarité, est qu'il est déjà déployé sur l'ensemble de la commune.

La fibre optique : elle est en cours de déploiement sur Lucé et seulement certains immeubles d'habitat collectif sont éligibles à cette offre.

La boucle locale radio bénéficie d'une rapidité de déploiement mais comporte un inconvénient majeur : elle ne permet pas l'accès au triple play (Internet, téléphonie, télévision).

Le satellite : cette technologie, accessible depuis n'importe quel point de la planète, peut être la solution pour un simple accès à Internet, mais

ne donne pas de possibilité de bénéficier de la téléphonie et des services de télévision par Internet. Elle nécessite par ailleurs l'installation d'une parabole sur chaque habitation, ce qui viendrait créer un impact négatif sur l'aspect visuel environnant en voyant apparaître une multiplication intempestive de ces antennes.

Le réseau universel de téléphonie privilégié

Compte tenu du diagnostic établi et des différentes technologies existantes, la Municipalité entend permettre l'accès au haut débit et à l'ensemble des services associés à 100% des foyers lucéens.

Pour améliorer la couverture territoriale afin que l'égalité d'accès aux réseaux haut débit soit une réalité, la seule technologie existante sur Lucé et répondant aux objectifs fixés par l'équipe municipale est le réseau universel de téléphonie.

Il s'agit maintenant de faire un choix quant à la forme juridique et financière avant même de définir un partenaire qui sera en charge de la mise en place d'une infrastructure neutre et ouverte à tous les opérateurs dans des

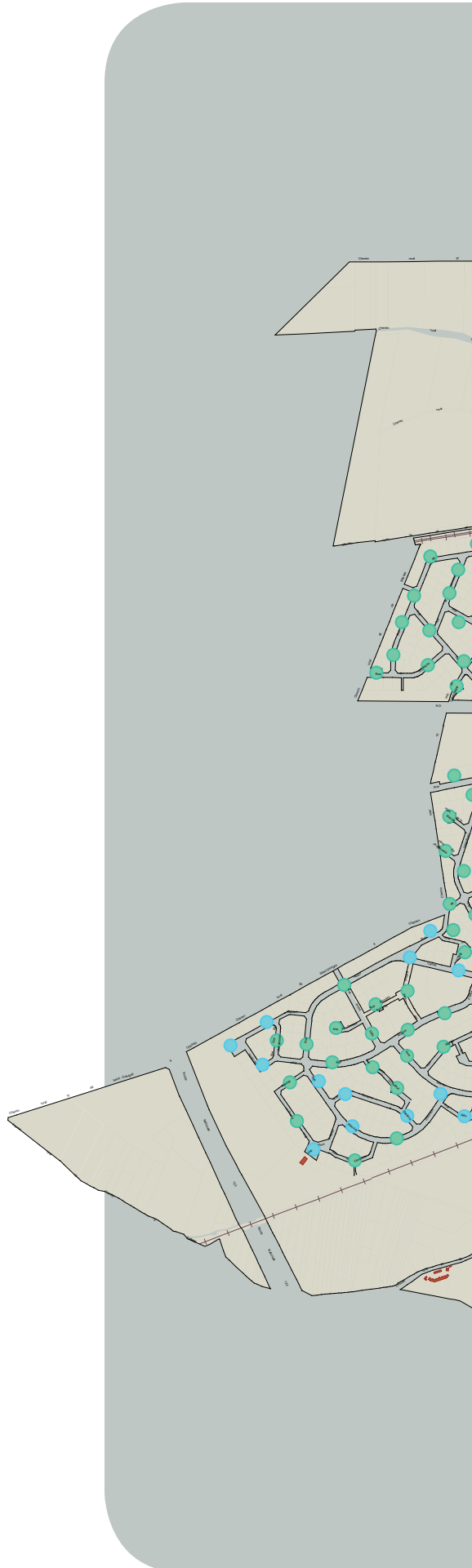
conditions non discriminatoires, afin de favoriser le développement d'offres innovantes et performantes pour tous.

La ville va maintenant mandater un conseil destiné à mener une mission globale relative au financement, à la conception, à la réalisation, à l'exploitation et à la maintenance d'une infrastructure haut débit. ■

Couverture inférieure à 2 Mbps

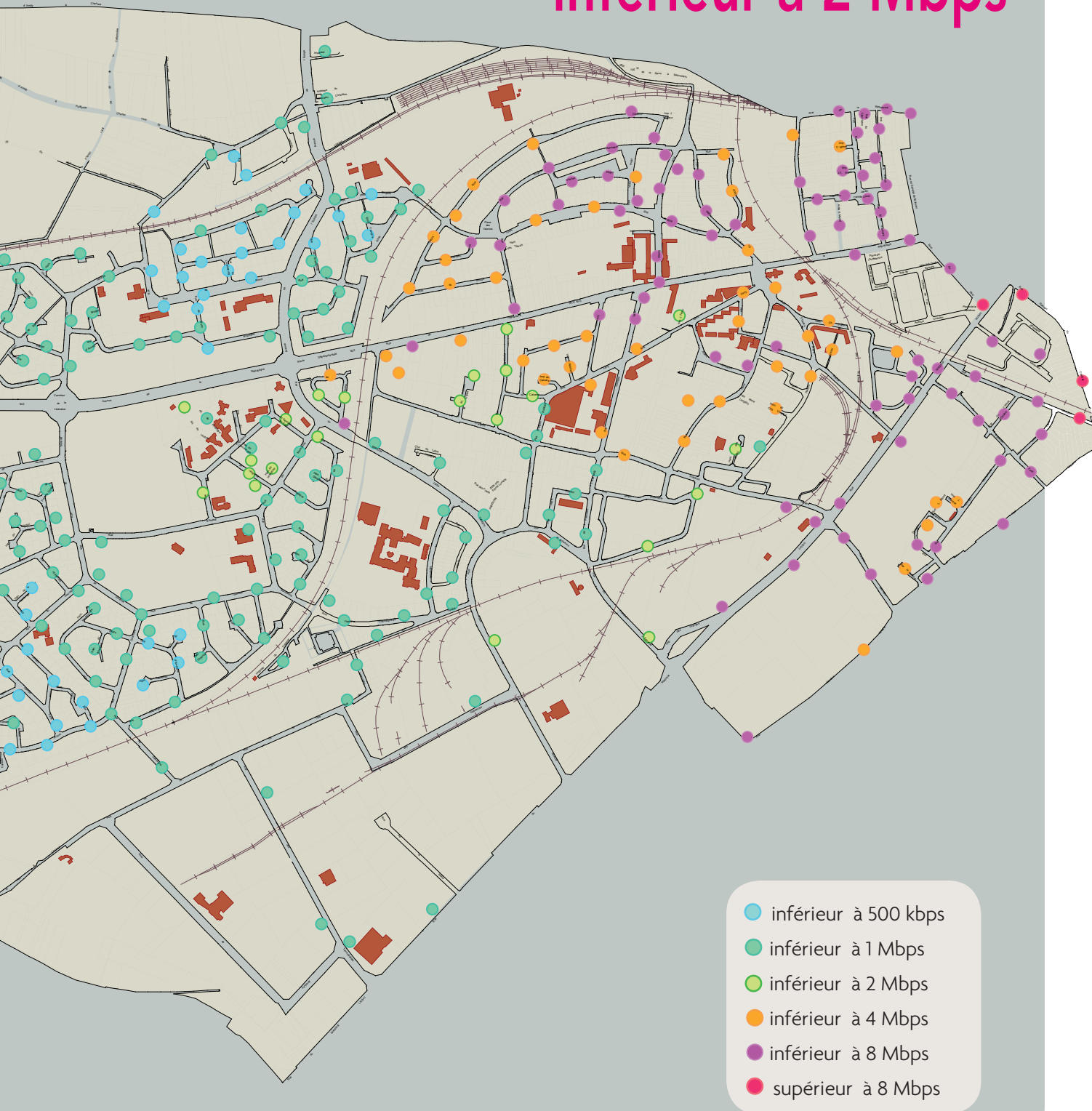


Couverture supérieure à 2 Mbps



Cartographie des débits

Plus de la moitié de Lucé a un débit inférieur à 2 Mbps



Stabilité du taux des taxes locales

Vos impôts locaux

Prochainement vous allez recevoir vos impôts locaux et dans l'environnement financier incertain actuel, la commune de Lucé a souhaité maintenir ses taux d'imposition au même niveau que l'an passé afin de limiter l'effort demandé aux contribuables lucéens.



Il nous a cependant paru souhaitable de vous aider à décrypter vos différents avis d'imposition et de rappeler que le produit de ces taxes réparti entre différentes collectivités sert au financement d'une partie de leur budget.

Vos impôts sont calculés de la façon suivante:

Sur une base correspondant à une estimation de la valeur des logements effectuée en 1970 et qui est réévaluée chaque année par l'Etat lors du vote de la Loi de Finances. Pour 2009, cette augmentation est de 2,5 %.

Multipliée par un taux voté par chaque collectivité locale (voir tableaux ci-dessous). ■

Taxe d'habitation

(Elle est payée par l'occupant d'un logement ou d'une maison)

Année	Ville de Lucé		Département (Conseil général)	
	Taux d'imposition	Variation en %	Taux d'imposition	Variation en %
2008	14,01%	0%	8,13%	0%
2009	14,01%	0%	8,51%	+ 4,67%

Taxe foncière

(Elle est due par le propriétaire ou l'usufuitier du logement ou de la maison)

Année	Ville de Lucé		Département (Conseil Général)		Région (Conseil Régional)		Chartres Métropole *	
	Taux	Variation	Taux	Variation	Taux	Variation	Taux	Variation
2008	34,51%	0%	14,07%	0%	3,47%	0%	11%	0%
2009	34,51%	0%	14,73%	+ 4,69%	3,47%	0%	11,50%	+ 4,54%

* Il s'agit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont la compétence relève de Chartres Métropole. Cette taxe payée par le propriétaire est ensuite refacturée au locataire.

La taxe d'habitation

La valeur locative brute augmente de 2,5 % (Loi de Finances 2009)

Les abattements votés par la Ville et le département permettent aux collectivités de réduire l'impôt que les familles ont à payer

Frais de gestion au bénéfice de l'État

Exemple de taxe 2009 à partir d'un avis 2008 (les avis n'étant pas arrivés à la date de rédaction de cet article)

Dans cet exemple, la valeur locative brute de 3 702 € en 2008 passe à 3 795 € en 2009.

La cotisation au profit de la ville passe de 519 € à 532 € ($3\,795\text{ €} \times 14,01\%$), soit l'augmentation de 2,5 % décidée par l'État.

La cotisation au profit du département évolue de 301 € à 323 € ($3\,795\text{ €} \times 8,51\%$), soit une augmentation de 7,31 % correspondant à l'évolution de la base de 2,5 % et du taux départemental de 4,67 %.

La taxe foncière sur le bâti

Taux décidés par les quatre collectivités

La base est calculée sur la moitié de la valeur locative brute revalorisée de 2,5 % (Loi de Finances pour 2009)

Frais de gestion au bénéfice de l'État représentant 8 % des cotisations

Cette taxe, dont les propriétaires ou usufruitiers de locaux bâtis sont redevables, est levée au profit des 4 collectivités (la ville, le département, la Région et la Communauté d'agglomération qui a la compétence en matière de déchets).

Là encore, à partir d'un avis de taxes foncières 2008, nous allons exposer ce qui va se passer pour 2009.

Dans cet exemple, la base d'imposition représentera en 2009, la moitié de la valeur locative brute de 3 795 €, soit 1 897 €.

La part revenant à Lucé sera donc de $1\,897\text{ €} \times 34,51\%$, soit 655 €, soit une augmentation fixée à 2,5 % en fonction de la Loi de Finances votée par le Parlement.

Quant à l'impôt levé au profit du département, il sera de 279 € ($1\,897\text{ €} \times 14,73\%$), soit une augmentation de 7,30 % par rapport à 2008 du fait de l'évolution de la base mais aussi du taux voté par le Conseil Général.

S'agissant de la Région, sa cotisation s'élève à 66 € en progression de 2,5% puisque cette collectivité, comme la ville de Lucé, n'a pas fait évoluer son taux.

Enfin, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères augmente de 6,86 % en fonction de l'effet cumulé de l'évolution de la base (+ 2,5 %) et de celle du taux décidé par la majorité de Chartres Métropole (+ 4,54 %).

Nous espérons que ces quelques lignes vous permettront de mieux comprendre les variations qui apparaissent sur vos avis d'imposition. Pour tout renseignement complémentaire sur le calcul de vos impôts locaux, vous pouvez contacter votre centre des impôts (les coordonnées figurent sur votre avis d'imposition à la rubrique «Renseignements et réclamations»).

Si vos questions sont relatives au paiement de ces impôts, contactez votre Trésorerie dont les coordonnées figurent à la rubrique «renseignements sur le paiement des impôts».

Un jardin dans la ville

Les jardins familiaux

Situées en bas de l'avenue de l'Europe, dans le prolongement du cimetière de Poiffonds, 27 parcelles d'environ 100 m² font le bonheur des heureux jardiniers qui disposent d'un petit lopin de terre. C'est avec un enthousiasme évident que tous se retrouvent sur ce petit coin de campagne autour du plaisir de planter, de voir croître, et enfin de consommer le fruit de leur labeur.

Chaque parcelle dispose d'un abri pour remiser habits et outils de travail, d'un composteur et de bacs de récupération des eaux de pluie à la descente des gouttières de toiture.

Des bornes fontaine sont installées en partie centrale pour compléter le dispositif d'arrosage. L'ambiance qui règne au sein de ces jardins familiaux est conviviale et sympathique.

Ici, tous les jardiniers s'entraident et échangent de bons tuyaux, des techniques, des semences et des graines.

La demande est forte, il existe même une liste d'attente pour devenir l'heureux détenteur d'une parcelle. Un nouvel intérêt est observé pour le potager, devenu très « tendance ».

Signe de la situation économique et sociale actuelle, de nombreux candi-



dats, de condition modeste, voient dans la récolte des fruits et légumes, un moyen d'améliorer le quotidien de la famille.

De plus, consommer des produits frais et sains, sans traitement chimique, n'est-ce pas « le top » à l'heure du bio ? Beaucoup apprécient aussi la possibilité de retrouver le contact avec la nature et la terre, dans un cadre de verdure calme et agréable. La plupart vivent dans des logements collectifs et la détente en plein air que procure l'entretien d'un jardin leur convient parfaitement.

Ces terrains sont mis à disposition par la ville via une convention avec l'association des jardins familiaux lucéens qui a en charge la gestion et l'animation du site.

Pour sa part, la ville vient d'y installer une table de pique-nique avec ses bancs. Un filet brise vue vient d'être posé sur la clôture en mitoyenneté avec le cimetière. Et pour entretenir l'enthousiasme de nos jardiniers, le service environnement de la ville a

fait don de 4000 plantes annuelles de type géraniums, œillets d'inde, cinéraires, zinnias, impatiences, pétunias, coréopsis, sauge ou encore rudebeckias...

L'aménagement de ces jardins s'inscrit également dans le cadre de l'agenda 21 de Lucé, dans une démarche de développement durable et de protection de notre environnement.

Les jardins familiaux sont une occupation originale du sol dans les interstices du tissu urbain.

Véritables lieux de respiration, ils favorisent la diversité biologique. Les jardiniers y pratiquent des rotations de culture, les engrais verts et le compost y sont privilégiés. ■



Objectif "zéro phyto"

Cela n'aura sans doute pas échappé aux lucéens, les mauvaises herbes ont tendance, depuis quelques mois, à envahir l'espace public : un effet visible de la politique « zéro phyto » adoptée par les élus de Lucé.

Des techniques plus respectueuses de notre environnement vont progressivement se généraliser sur la ville. Depuis cette année, les jardiniers de la commune de Lucé ont considérablement réduit l'utilisation des produits phytosanitaires : herbicides, insecticides, fongicides. Ces produits chimiques sont par nature plus ou moins toxiques même

s'ils sont autorisés pour un usage en agglomération sur les trottoirs et les espaces verts des villes.

En effet, les herbicides ont un effet désastreux sur la flore et le sol, ils sont une des sources principales de pollution des eaux potables.

En plus de représenter un risque pour notre environnement, certains de ces produits sont suspectés de provoquer chez l'homme, des cancers, des malformations congénitales et des troubles nerveux.

La commune de Lucé s'associe donc à la réduction d'utilisation de ces produits chimiques.

La décision de ne plus désherber chimiquement les trottoirs, les caniveaux et les rues de la ville a pour conséquence de voir apparaître des « mauvaises » herbes. Nous n'y sommes plus habitués, mais il faut prendre en compte que les employés municipaux ne peuvent pas, manuellement ou avec des méthodes alternatives, désherber les 55 kilomètres de voies de Lucé et obtenir le même

résultat qu'avec des produits phytosanitaires.

C'est pour cette raison que la participation active de l'ensemble des lucéens est demandée pour désherber au droit de leurs habitations, comme pour le déneigement en hiver.

Au-delà de l'absence d'utilisation d'herbicides dans les rues, la ville utilise des solutions alternatives pour les squares, les espaces verts ou les abords des terrains sportifs.

Par exemple, sur les surfaces stabilisées ou les allées en calcaire, le désherbage thermique est utilisé. ■

La M.A.J. à Lucé

La Mission Avenir Jeunes vient d'intégrer ses nouveaux locaux, au 2 rue de Normandie à Lucé. Précédemment installée à Chartres, dans le quartier de Beaulieu, cette structure s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et résidant dans l'arrondissement de Chartres.

Elle les informe, les conseille et les accompagne dans toutes leurs démarches liées à la recherche d'un emploi, d'une formation et concernant la vie quotidienne.

Ce service est gratuit.

Mission Avenir Jeunes

2, rue de Normandie
28110 Lucé
Tel. 02 37 36 49 50

Grippe A H1N1

En cohérence avec le plan national de prévention et de lutte contre la pandémie grippale, la ville de Lucé se mobilise afin de limiter les risques sanitaires et d'assurer une continuité des services municipaux essentiels.

Pour cela, elle a mis en place un comité de pilotage chargé d'assurer une veille sanitaire continue, d'informer des conduites à tenir et de réfléchir à l'en-

express

La Police Municipale auprès des enfants



Les enfants des écoles de Lucé, tout comme ceux qui fréquentent les accueils de loisirs de la ville ont désormais l'habitude de rencontrer les agents de la police municipale.

Éducation routière, initiation aux arts martiaux, démonstration de la brigade canine... sont autant d'activités développées par nos agents de police auprès des enfants.

Cet été, la police municipale est intervenue dans différents domaines pour le plus grand plaisir des enfants au sein de l'accueil de loisirs Jules Ferry.

Ainsi, les enfants ont participé à pied ou à vélo, à des parcours pédagogiques avec pour objectifs, l'apprentissage des panneaux de signalisation et des règles de sécurité.

Après la théorie, une sortie V.T.T. a permis de mettre en pratique les enseignements puis chaque enfant s'est vu remettre un permis cycliste.

Une expérience très appréciée qui sera sous doute renouvelée.



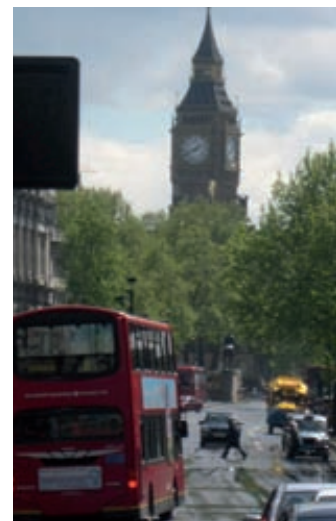
semble des mesures à prendre pour prévenir et ralentir la diffusion du virus.

Par cette disposition, la ville de Lucé assure une veille permanente sur le sujet et adaptera l'information et les mesures de prévention en fonction de l'évolution du virus.

Pour plus d'informations, www.pandemie-grippale.gouv.fr

Perfectionner son Anglais

L'association des Jumelages de Lucé reprend son activité «conversation en anglais», d'octobre à juin. À partir de supports variés : articles, vidéo, audio, jeux de rôles, jeux de société, chaque participant peut en-



richir ou revisiter ses connaissances, même lointaines. Les groupes de conversation n'excèdent pas 12 personnes, favorisant ainsi l'expression orale.

Renseignements et modalités d'inscrip-

tion au 02 37 35 51 60 (répondeur).

«Fais ton clip»

Casting, de 7 à 103 ans et plus

«Fais ton clip» est un projet des maisons de quartier de Lucé.

Renseignements au 02 37 28 31 79 (Clos Margis) ou 02 37 24 95 04 (Robert Doisneau).

Un guichet fiscal unifié

La fusion de la Direction Générale des Impôts (D.G.I.) et de la Direction Générale de la Comptabilité Publique (D.G.C.P.) a conduit à la création de la Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P.). Parmi les objectifs de la réforme figure l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers en leur offrant un guichet fiscal unifié.

Au plan national, environ 750 services des impôts des particuliers seront créés sur trois ans (2009-2011). En Eure-et-Loir, l'accueil fiscal de proximité est généralisé depuis le mois de septembre dans tous les services locaux de la D.G.F.I.P. Les contribuables peuvent obtenir, indistinctement auprès du service de leur choix, des renseignements et des documents, déposer l'ensemble de leurs dossiers fiscaux

Restos du cœur

Dès le 23 novembre, l'équipe des restos du cœur procédera aux inscriptions avant d'entamer la campagne hivernale 2009/2010.

Calendrier des inscriptions :

- Lundi 23 novembre, de 14h à 17h
- Mardi 24 novembre, de 14h à 17h
- Mercredi 25 novembre, de 14h à 17h
- Jeudi 26 novembre, de 10h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi 27 novembre, de 14h à 17h

Pour éviter toute attente lors des distributions, il est vivement conseillé aux bénéficiaires de venir à ces journées d'inscription pour éviter toute attente le jour de la réouverture.

La campagne d'hiver débutera le mardi 1^{er} décembre 2009 et se poursuivra jusqu'au vendredi 26 mars 2010. Les distributions auront lieu tous les mardis, de 14h à 17h et tous les vendredis, de 9h à 11h30.

L'équipe des restos de Lucé recherche des bénévoles pour assurer les distributions et le secrétariat. N'hésitez pas à la rejoindre en contactant Pierre Paoletti, responsable de la section lucéenne au 06 07 87 32 83.

Restos du cœur, antenne de Lucé
106, rue de la République



concernant le calcul ou le paiement de l'impôt.

Ainsi, quel que soit le service auquel ils s'adressent, ils n'auront plus à effectuer plusieurs démarches.

«Vous avez dit...Billard ?»

Venez jouer au billard français ! En loisir ou en compétition, le club de

Lucé sera heureux de vous accueillir dans ses nouveaux locaux.

5 rue d'Alsace (sous-sol) école des Béguines
Tél. : 02 37 34 69 47, l'après-midi.

Déchets verts

Les déchets verts sont collectés par Chartres Métropole chaque jeudi, du 1^{er} avril au 30 novembre.

La collecte est effectuée en porte-à-porte, les déchets végétaux étant déposés dans les sacs biodégradables en papier prévus à cet effet.

Chaque foyer en habitat pavillonnaire est doté gratuitement de 80 sacs/an. Pour répondre aux demandes de sacs complémentaires, Chartres Métropole propose d'acheter

des sacs kraft biodégradables par lot de 20, au prix de 6 € le lot, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Les usagers peuvent également déposer leurs végétaux gratuitement en déchetterie ou utiliser les techniques alternatives comme le compostage, le paillage ou le mulching pour réduire les quantités de déchets végétaux à éliminer !

Seniors

Si vous avez 70 ans et plus et que vous souhaitez participer aux manifestations organisées par la ville, vous êtes invités à vous faire connaître auprès du service à la population muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vous serez ainsi invité au banquet des seniors, bénéficierez d'un colis de fin d'année et serez informé des manifestations organisées par l'association «Loisirs du temps libre».

Tél. 02 37 25 68 25



31 octobre

Conférence d'Alain Monot «Vauban ou la mauvaise conscience du Roi»

prix Guizot 2009
Médiathèque G.
Sand - 15h
Tél. 02 37 35 00 78
ou 06 29 57 36 61

7 novembre

Concert de clavecin avec Irène Assayag du Conservatoire de Musique et d'Art dramatique de Lucé
Médiathèque G.
Sand - 14h30
Tél. 02 37 33 75 80

7 novembre

Heure du conte «Promenons-nous dans les bois...»
Médiathèque G.
Sand - 15h
Tél. 02 37 33 75 80

8 novembre

Loto du Football Club Lucé Ouest
Centre Culturel
Salle d'honneur
Tél. 02 37 34 62 03

14 novembre

Assemblée générale de l'association des jardins familiaux
Centre Culturel
Salle 2
Tél. 02 37 28 33 10

15 novembre

«Îles Eoliennes», ciné conférence



Sortir

Pep's chanson française



6 novembre - Centre Culturel - 20h30

Auteur, compositeur, interprète et multi instrumentiste, Pep's fait partie de ces artistes rares et inclassables. De la grande chanson française, il a gardé cette exigence dans l'écriture qui le pousse à peaufiner chaque vers. De son amour pour les maîtres du groove, il a conservé le goût des rythmiques efficaces et des mélodies entraînantes. À l'image de la scène alternative française, il a cette capacité à enflammer les salles de concerts.

Assumant toutes ces influences, ce jeune grenoblois de 27 ans offre une musique personnelle, fraîche et innovante.

Renseignements : 02 37 25 68 68 ■

reportage de l'association des Jumelages

Centre Culturel
15h, Salle d'honneur
Tél. 02 37 35 80 27

15 novembre

Expo-vente de Loisirs du Temps Libre

Espace Culture
9h à 17h
Tél. 02 37 28 05 57

17 novembre

Conférence santé «Les addictions» de la CPAM d'Eure et Loir

Centre Culturel
20h, Salle d'honneur
Tél. 02 37 20 44 89

18 novembre

Exposition vente de jouets de l'Association «Les blouses roses»

Centre Culturel, Salle d'honneur
Tél. 06 21 14 66 38

18 novembre

1^{er} Forum des métiers en uniforme organisé par le CIRAT

Centre Culturel
Salles 1 et 2
Tél. 02 37 91 56 31

19 novembre

Forum de l'emploi organisé par le Pôle Emploi autour du recrutement

Une trentaine d'exposants proposeront leurs offres d'emploi
Centre Culturel
Salle d'honneur
9h-12h30 et 13h30-17h

Votre contact :
M. Mathey
Tél. 02 37 89 09 32

20 novembre

■ **Assemblée générale du Club Corporatif Multisports**

Centre Culturel
19h, Salle 1
Tél. 06 12 57 79 18

20 novembre

■ **Concert de l'ensemble Pyxis Conservatoire de Musique**

Centre Culturel,
20h30
Salle d'honneur
Tél. 02 37 25 68 93

22 novembre

■ **Loto du Football Club Lucé Ouest**

Centre Culturel
Salle d'honneur
Tél. 02 37 34 62 03

27 novembre

■ **Assemblée générale de Lucé Pétanque 28**

Centre Culturel
Salle 2
Tél. 02 37 36 98 56

28 novembre

■ **Dîner dansant de la FNACA**

Centre Culturel
Salle d'honneur
Tél. 02 37 35 63 82

29 novembre

■ **Exposition vente artisanale au profit d'Amnesty International**

Centre Culturel
De 10h à 19h
Possibilité de se restaurer sur place
Tél. 02 37 25 90 68

4 décembre

■ **23^{ème} Téléthon organisé par le service des sports de la ville avec la participation des associations**

Michael Gregorio

humour



26 novembre - Centre Culturel - 20h30

De Mick Jagger à la Callas en passant par Mylène Farmer ou Jacques Brel, Michael Gregorio époustoufle le monde du spectacle par sa parfaite assimilation des voix.

Il réunit en concert tous les talents musicaux actuels, incarne aussi bien les grands de la scène française que les stars internationales, et nous replonge dans l'émotion des inoubliables.

Un spectacle humoristique innovant et inédit, accompagné par 4 musiciens, sur des textes de Laurent Ruquier.

Renseignements : 02 37 25 68 68 ■

lucéennes

Salle Pierre de Coubertin, Stade François Richoux
Tél. 02 37 25 68 63

5 décembre

■ **Spectacle de contes «Heureux temps de Noël et de l'Avent», par Raphaël Rémiatte Médiathèque G. Sand**

Tél. 02 37 33 75 80

6 décembre

■ **«Nouvelle-Calédonie», ciné conférence reportage de l'association des Jumelages**

Centre Culturel - 15h
Salle d'honneur
Tél. 02 37 35 80 27

7 décembre

■ **Assemblée générale du Vélo Club Lucéen**, section cyclotourisme
Centre Culturel
Salle 1
Tél. 02 37 22 30 25

11 décembre

■ **Assemblée générale de**

LESSCALE

Centre Culturel
Salle 1
Tél. 02 37 35 56 69

12 et 13 décembre

■ **Marché de Noël**
Place du 19 mars
Bric à brac de jouets pour enfants, Préau de l'école Jules Ferry
Tél. 02 37 25 68 16

12 et 13 décembre

■ **Lecture jouée d'extraits du roman de Renard par les Baladins du Conservatoire**
20h30, le 12/12 et 17h le 13/12
Espace Culture
Entrée libre
Tél. 02 37 25 68 93

16 décembre

■ **Atelier bricolage «Cadres pense-bête»**
Médiathèque G. Sand
de 15h à 17h
Tél. 02 37 33 75 80

17 décembre

■ **Goûter de Noël de l'association «Loisirs du temps libre»**

Centre Culturel
14h30
Tél. 02 37 28 05 57

18 décembre

■ **Concert de Noël par les élèves et les ensembles du Conservatoire**

Centre Culturel
20h30
Tél. 02 37 25 68 93

18 décembre

■ **Assemblée générale de LMPTT Athlétisme**

Centre Culturel
Salles 1 et 2
Tél. 02 37 21 50 58

Le temps de l'Avent

Médiathèque

Les mois de novembre et de décembre s'annoncent chargés avec un programme copieux de rencontres, d'expositions, de conférences aussi bien littéraires qu'artistiques, conçu comme un point d'ancrage et d'écho à la vie de la cité.

Les nouvelles technologies seront à l'honneur en attendant le temps de Noël et de l'Avent...

L'oiseau qui fait les tempêtes

Spectacle-conte à partir de 7 ans

Dans le cadre du festival du Légendaire, en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques, Julie Boitte contera à Lucé.

Comment la lumière est-elle venue sur terre ? L'homme est-il digne de confiance ? Un chant peut-il nous faire tout oublier ? Embarquez-vous pour un voyage d'air et de terre, d'eau et de vent, de montagne et de forêt. Julie a conté aux festivals du Conte de Chiny et de Montréal et à la Maison du Conte de Bruxelles.

Le 18 novembre à 16h en salle de Nohant, sur réservation au 02 37 33 75 80

Les 90 questions que tous les parents se posent

Conférence-débat avec Jacques Henno, journaliste, auteur et conférencier, spécialiste des nouvelles technologies.



Jacques Henno répond à aux interrogations de chacun et propose des solutions concrètes, des conseils pratiques, des astuces, des adresses utiles et tout simplement des repères pour les parents qui veulent aider leurs enfants à grandir avec les outils numériques.

Samedi 28 novembre à 14h en salle de Nohant, réservation souhaitée au 02 37 33 75 80

T'es où ?

Exposition du 24 au 28 novembre

Quelle place les technologies de l'information, de la communication et des loisirs numériques occupent-elles dans notre vie quotidienne ?

Les paroles rassemblées ont été recueillies auprès d'adolescents et de jeunes adultes, de parents et de professionnels de l'éducation, usagers ou non des multimédias. Elles proviennent de contributions déposées sur le site du Fil santé jeunes et d'entretiens collectifs ou individuels menés pour la plupart dans des lieux d'accès public à Internet, dans des établissements scolaires et auprès de familles.

«La parole est à vous»

Projection vidéo du 24 au 28 novembre

La parole est donnée aux publics de la Médiathèque pour nous parler de

leurs usages de l'outil informatique, leurs pensées, leurs interrogations, leurs appréhensions. Le film sera diffusé de façon continue en salle de Nohant.

Les républicains espagnols pour témoins

Exposition du 12 novembre au 5 décembre

Le 70^{ème} anniversaire de la Retirada commémore l'exode vers la France d'un demi-million de réfugiés républicains espagnols. En 1939, la France doit faire face, entre improvisation et répression, à un véritable drame humanitaire. Des camps d'internement sont créés dans tout l'hexagone. C'est ainsi que la Ville de Lucé accueillera plusieurs centaines d'exilés, dans des baraquements militaires vétustes et insalubres.

La Médiathèque vous propose de découvrir ce fragment de mémoire à travers une exposition et des témoignages. Une conférence sur ce thème aura lieu le 14 novembre à 14h30, réservation souhaitée au 02 37 33 75 80.

«Heureux temps de Noël et de l'Avent»

Spectacle enfants à partir de 6 ans

Des contes évoquant l'hiver, la neige, et toute la magie de Noël qui fait rejaillir nos souvenirs d'enfance, quand

arrive le temps de l'Avent... Samedi 5 décembre à 15h en salle de Nohant

Présentés par Raphaël Remiatte (Compagnie Pirouette Queue de cerise).

Réservations au 02 37 33 75 80

Promenades en calèches

La médiathèque propose des promenades gratuites aux pas des chevaux dans la ville de Lucé. Venez prendre place dans la calèche !

Les tournées, d'une vingtaine de minutes, commenceront au départ de la médiathèque à partir de 10h jusqu'à 12h, puis elles reprendront l'après-midi à 13h30 jusqu'à 17h. Une boisson chaude et une petite douceur seront offertes aux voyageurs.

Le 5 décembre, de 10h à 16h30

Réservations au 02 37 33 75 80 à partir du 30 novembre

«En attendant Noël...»

Exposition du 8 décembre au 2 janvier en salle de Nohant

En décembre, la médiathèque va revêtir son habit de fête.

Venez en apprendre davantage sur le Père Noël et les traditions des cadeaux. Vous pourrez admirer une collection inédite d'objets qui ont appartenu à des personnages de Noël... Et peut-être croiserez-vous un vieux bonhomme à longue barbe !

Toutes ces surprises et bien d'autres dans un décor de neige et de sapins du Grand Nord...

Entrée libre

Veillée de Noël

Le 19 décembre à 17h30, la médiathèque laissera ses portes ouvertes pour ceux et celles qui voudront assister à la veillée de Noël préparée par les bibliothécaires. Contes et

chansons se succéderont dans une atmosphère joyeuse et conviviale, un goûter sera proposé aux gourmands.

Pour tout public à partir de 6 ans

Réservation recommandée à partir de décembre au 02 37 33 75 80

Stand Amnesty International

Du 9 au 12 décembre

Laissez-vous séduire par les idées de cadeaux créatifs d'Amnesty, issus pour la plupart du commerce équitable et fabriqués dans le respect de l'environnement et des artisans selon des savoir-faire traditionnels. ■

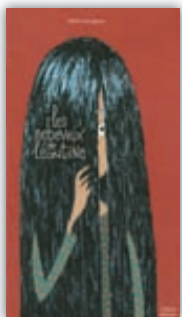
coups de cœur

► Espace jeunesse

Les cheveux de Léontine

De Rémi Courgeon
Nathan, 2008

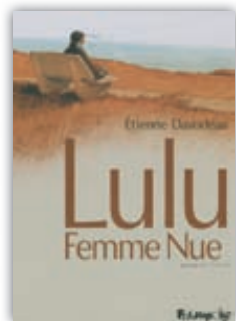
Dans un style tout à fait «Burtonien», l'auteur Rémi Courgeon nous fait partager la mélancolie d'une enfant peu ordinaire pour arriver dans un dénouement magique, poétique et merveilleux. Un conte moderne et enchanteur. ■



► Espace adultes

Lulu, femme nue : BD

D'Etienne Davodeau
Futuropolis, 2008



Lulu, 40 ans, femme au foyer, se retrouve libérée d'une vie qu'elle subit. Elle quitte tout - mari, enfants, amis - sans avoir prémédité ce départ qui la surprend elle-même. On assiste alors à une seconde naissance, sans colère ni culpabilité. Le mal-être de Lulu a laissé place au sourire et à l'espoir. Une seule

question demeure dans l'esprit du lecteur: jusqu'à quand ?

Prix Les essentiels
d'Angoulême 2009 ■

► Espace musique

Voodoo / Artero

Le 3^{ème} album du trompettiste est -encore- une excellente surprise. Cette fois-ci, il explore en compagnie de musiciens louisianais et caribéens l'une des faces cachées du jazz, l'une de ses racines les plus profondes : le vaudou ! «Je voulais revenir sur



mon premier amour : la Nouvelle-Orléans [...] pour tenter de comprendre l'incroyable particularité de cette région du globe, berceau d'une expression musicale populaire sans précédent». ■

► Espace multimédia

La cathédrale de Chartres sur les traces de la musique

Ce CD-Rom permet de repérer et de découvrir tous les instruments dans la cathédrale. Il retrace également l'histoire de la lutherie française du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle. ■



Vers un projet d'établissement

Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique

Par délibération en date du 28 mai 2009, le conseil municipal a décidé à l'unanimité, d'importants changements dans les tarifs du Conservatoire.

Ces changements ont consisté en une augmentation très significative pour les élèves hors commune, alors que les lucéens bénéficient d'une tarification plus avantageuse.

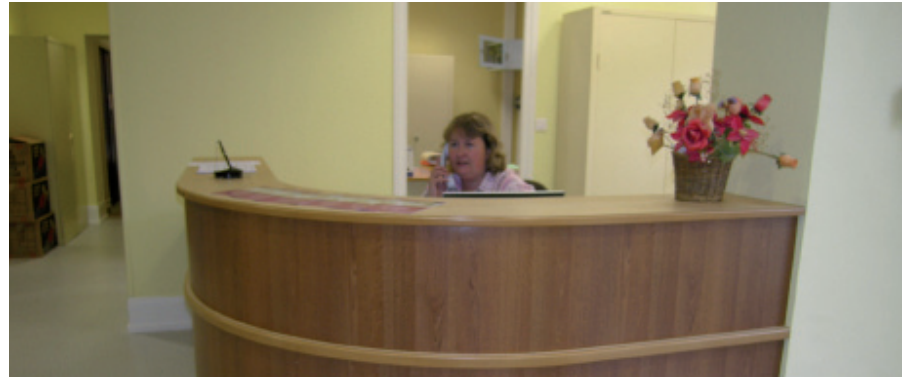
Cette décision résulte de plusieurs constats et réflexions de l'ensemble des élus du Conseil Municipal et il ne s'agit en aucun cas d'une décision arbitraire dirigée contre le Conservatoire !

Cet équipement bénéficie depuis plusieurs années d'une bonne réputation sur le plan artistique, nous le savons tous. On peut déplorer en revanche que l'enseignement qui y est dispensé ne le soit qu'à peu de lucéens : on compte 40 % d'inscrits lucéens (30 % si on ne considère que les inscrits de moins de 18 ans).

Un projet d'établissement devra donc être mis en place, tenir compte de ce déficit et s'ouvrir aux aspirations de la population de Lucé qui ne fréquente pas, ou peu, son conservatoire.

Néanmoins, on ne peut ignorer que cette renommée s'est faite au détriment de préoccupations économiques et d'une gestion équilibrée et équitable de l'ensemble des services municipaux.

Les recrutements y ont été excessifs



et disproportionnés par rapport aux besoins, et ceci dans le but de ne satisfaire que des intérêts particuliers !

Les élus, au nom du principe d'égalité, ne peuvent laisser perdurer cette situation.

La commune de Lucé compte nombre de familles en difficulté, les logements sociaux représentent 56 % du parc de logements et le revenu annuel par habitant est inférieur à celui des autres villes de même taille.

Dans ce contexte, la ville se doit de mettre à la disposition de ses habitants un niveau de services publics appropriés, contrainte également dans ce sens par ses compétences obligatoires.

Pour illustrer cette présentation, quelques chiffres sont nécessaires.

Le budget du Conservatoire pour l'année 2008 est de 1 384 482 €, soit 7 % de celui de la ville de Lucé. Les recettes des cotisations s'élèvent à 110 898 € et le coût réel par élève est de 2 412 €.

Pour financer ses différents services, la ville ne compte que peu de recettes : les dotations de l'Etat, qui baissent et le produit des taxes locales payées par les habitants de Lucé.

Le montant des trois taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière sur le

bâti et taxe foncière sur le non bâti) payées par les ménages de Lucé représente la somme de 7 043 128 €.

Le coût de revient du Conservatoire représente à lui seul 19,65 % du produit de la fiscalité locale.

C'est pour toutes ces raisons que la situation du Conservatoire se doit d'être clarifiée. L'augmentation de la tarification en fonction du lieu d'habitation des élèves est un préalable à cette réflexion. La municipalité l'assume et l'explique.

Les élus ont pour seule ambition de donner un accès privilégié aux jeunes de Lucé à la culture musicale et théâtrale. Une plaquette a ainsi été distribuée en début d'année scolaire dans tous les collèges et écoles de Lucé. On y trouve tous les enseignements dispensés au conservatoire, ainsi que les tarifs applicables aux élèves lucéens.

N'hésitez pas à vous rendre sur place vous renseigner. Vous constaterez que de récents et importants travaux de rénovation y ont été entrepris. Un espace d'accueil du public a été créé, preuve de la volonté des élus de voir perdurer ce conservatoire à votre service.

Retrouvez les disciplines enseignées et les tarifs sur www.ville-luce.fr, rubrique «culture-loisirs», onglet «conservatoire». ■



L'art dans tous ses états

Art et culture

Comme son nom l'indique, l'association comporte deux disciplines : un atelier de dessin-peinture et une section photo.

Dessin et peinture

L'atelier pour les jeunes est animé par Odile Brière, diplômée de l'École Nationale des Beaux Arts de Paris. Pour les adultes, c'est Serge Adam, artiste Peintre Régional et ancien élève de maître Van Debetz, créateur en 1976 de cette école de dessin, qui intervient.

L'atelier est ouvert le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures (sauf pendant les vacances scolaires pour les enfants) au sous-sol de la médiathèque (entrée rue René Langlois).

L'activité enfants - ados (dès 8 ans)

La séance débute par un exercice imposé et se poursuit par un dessin libre en rapport avec l'exercice ou nature morte. En fonction de leur âge et de leur niveau, les participants peuvent s'initier aux techniques sui-

vantes: crayon à papier, plume, fusain, sanguine, gouache, crayons de couleur, aquarelle.

La section adultes

C'est un atelier de libre expression, basé sur la «peinture» sous toutes ses formes : huile, gouache, pastel, aquarelle, etc.

Les cours s'inscrivent autour d'une orientation principalement axée sur le cadrage, la perspective, la ligne de fuite, l'horizon et les contrastes.

Une exposition de l'ensemble des travaux réalisés dans l'année a lieu en juin, à l'espace culture, à l'occasion de la fête de Lucé. Elle a d'ailleurs connu, cette année encore, un fort taux de fréquentation et un franc succès.

Rentrée 2009/2010, renseignements à l'atelier aux heures d'ouverture ou par téléphone au : 02 37 28 61 72

La section photo

La section photo dispose pour son activité d'un local servant de laboratoire noir et blanc et d'un autre équipé d'un studio de prise de vue, d'un ordinateur pour travailler le numérique.

Les activités ont lieu au sous-sol du restaurant scolaire des Barres ou au sous-sol de la médiathèque, tous les

vendredis à partir de 20h30.

Lors des séances, les membres apprennent tout ce qui se rapporte à l'art photographique.

Certains commencent par apprendre le fonctionnement de l'appareil photo, découvrent le développement du film, le tirage-papier en noir et blanc ou encore la photo numérique.

D'autres se perfectionnent dans tout ce qui concerne les techniques photographiques : de l'appareil photo, à la prise de vue jusqu'au tirage grand format.

Les cours permettent d'appréhender la profondeur de champs, les différents flashes électroniques, les éléments essentiels de l'image, le diaphragme, la vitesse, etc.

Ils alternent tirage photo noir et blanc argentique et numérique couleur.

Les techniques enseignées sont mises en pratique lors de séances en studio ou en extérieur. Chacun peut ainsi les mettre en application et progresser.

Chaque année, une exposition permet d'exposer les créations réalisées tout au long de l'année. Elle comportait en mai dernier, une centaine de photos noir et blanc et couleur numérique.

Pour cette saison, les activités ont repris depuis le 4 septembre. ■



Une saison prometteuse

Douze équipes étaient engagées la saison passée dans divers championnats : départementaux, régionaux et nationaux, sans oublier la section loisirs et sa vingtaine d'inconditionnels de la balle orange.

L'école de basket accueillait le mercredi près de 30 enfants, les séances se déroulent cette année le samedi matin, de 10h30 à 12h, au gymnase des Petits Sentiers.

Au terme de la saison, fin Juin,

quelques trophées supplémentaires sont venus enrichir les étagères du Club House Raymond Brunet déjà bien remplies...

Ainsi, les benjamins garçons mais également filles ont réalisé respectivement le doublé coupe du comité et championnat départemental.

Les garçons évoluant en région, après une seconde place en poule B du championnat régional ont remporté la coupe d'Eure-et-Loir.

De leur côté, les poussins vice-champions départementaux s'inclinaient d'un point en finale de la coupe d'Eure-et-Loir, tout comme les cadettes en régional qui, malgré un retour à la marque après un gros écart, n'arrivaient pas à l'em-

porter. Dans le même temps, les cadets région sortaient vainqueurs d'un derby chartrain de haute lutte.

Pour les équipes France, minimes et cadets, composées de jeunes joueurs, ce fut une saison d'apprentissage et de confrontations avec des équipes de haut niveau. Leur comportement et les résultats obtenus laissent présager une saison prochaine pleine d'espoir.

Ainsi, les cadets n'ont été éliminés qu'en 32^{ème} de finale par l'équipe du Mans, composée pour une part importante d'espoirs de Pro A et comptant dans ses rangs le meneur de l'équipe de France des moins de 18 ans.

Enfin, pour l'équipe 1^{ère}, ce fut

une année de transition, avec l'arrêt de certains joueurs et la baisse d'investissement d'autres. Au final, ce fut une poignée de joueurs motivés, qui avec le cœur, a réussi à sauver l'essentiel en se maintenant au plus haut niveau régional, appelé désormais pré-national.

La saison 2009/2010 redémarre avec un effectif rajeuni.

► Nouveauté

Vous pourrez bientôt découvrir le nouveau site internet de Lucé Basket
www.lucebasket.fr



Tribune Libre

Lucéennes, Lucéens,

Cela fait maintenant plus de 18 mois que la nouvelle municipalité est installée.

Grâce à vos suffrages, trois personnes de notre groupe ont été élues. Notre rôle au sein du Conseil Municipal est de veiller à ce que vos intérêts soient respectés.

Nous estimons que ce n'est pas le cas et ne pouvons plus tolérer cette situation.

Qu'en est-il aujourd'hui des promesses de la campagne électorale de 2008 sur l'implication des Lucéens dans les projets ?

La ville de Lucé rémunère un maire, 9 adjoints et 3 conseillers délégués à des indemnités maximums, c'est-à-dire calculées sur une strate de plus de 20 000 habitants alors que notre commune n'en compte que 16 011. Nous avons d'ailleurs voté contre ces indemnités.

Aujourd'hui, on veut recruter un Collaborateur de Cabinet en remplacement d'un Directeur des Services. Ce poste est un poste politique. Nous y sommes tout à fait opposés. Le maire n'a-t-il pas d'autres tâches que de gérer le personnel communal ?

Il serait plus opportun que lui et nos délégués communautaires s'occupent de la réouverture de la piscine des Vauroux. Où en est-on à ce jour ?

Pourquoi avoir déclaré haut et fort que cette équipe «était la seule à pouvoir assurer effectivement la réouverture de la piscine des Vauroux».

On va nous dire que c'est la faute de Chartres Métropole, mais la ville de Lucé y est représentée, sauf quand nos élus jouent la politique de «la chaise vide».

Les élus que nous sommes estiment que les Lucéens ont été trompés en leur faisant croire qu'ils seraient associés à la gestion de la ville.

Notre rôle d'opposants est de dénoncer les «anomalies» ou les «irrégularités» qui nous paraissent aller à l'encontre des intérêts de tous.

Nous nous y engageons avec les moyens dont nous disposons car les informations qui nous sont communiquées sont minimes et nous sommes souvent mis devant le fait accompli.

*Jacqueline Robbe,
Willy Plouzeau,
Dominique Collin,*

Liste d'Union Démocratique pour l'Avenir de Lucé



Marché de Noël Lucé

12 et 13
décembre

Artisanat • gastronomie • décorations • mini-ferme
bric à brac de jouets • ateliers enfants

